

Communiqué de presse du 20 novembre 2024

## Le Réseau suisse pour l'huile de palme élargit son champ d'action

**Cinq ans après sa création, le Réseau suisse pour l'huile de palme continue d'évoluer. Dans le futur, seule de l'huile de palme certifiée devra être utilisée dans les produits alimentaires achetés et déjà transformés. Le Réseau souhaite également étendre ses activités au secteur non-alimentaire.**

Ces dernières années, l'industrie agroalimentaire a eu tendance à remplacer l'huile de palme par d'autres graisses et huiles. Les importations d'huile de palme brute sont passées de plus de 30 000 tonnes en 2013 à environ 12 000 tonnes en 2023. La raison de cette baisse est liée à l'image encore négative de cette culture: les produits sans huile de palme sont appréciés des consommateurs, et ce même si, d'un point de vue agronomique et écologique, l'huile de palme certifiée est souvent plus efficiente et durable que l'huile de tournesol ou de colza, par exemple. Depuis plusieurs années, les membres du Réseau suisse pour l'huile de palme importent exclusivement de l'huile de palme et de l'huile de palmiste brutes certifiées et donc sans déforestation.

Si les importations ont diminué dans le secteur alimentaire, la consommation d'huile de palme dans les autres secteurs reste considérable. C'est ce que met en évidence une étude réalisée pour le compte de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) sur la répartition des importations et de l'utilisation d'huile de palme en Suisse en 2022. Contrairement à ce que le public pourrait penser, la majeure partie de l'huile de palme n'est pas importée sous forme brute ou via des aliments transformés, mais sous forme de dérivés et de produits du secteur non alimentaire, comme les savons, les détergents ou les bougies.

Soucieux de tenir compte de ces faits à l'avenir, les membres du Réseau ont signé une nouvelle déclaration d'intention accompagnée d'un engagement. Outre les importations d'huile de palme et d'huile de palmiste brutes, les entreprises ont désormais l'intention de s'approvisionner exclusivement en huile de palme au moins certifiée selon la norme mondiale RSPO (Roundtable on Sustainable Palm Oil), y compris dans les produits alimentaires transformés et les produits non alimentaires. Les membres s'engagent également à mettre en œuvre des critères supplémentaires et à améliorer la traçabilité et la transparence des chaînes d'approvisionnement. De plus, le Réseau entend créer les conditions d'une future implication des entreprises non alimentaires et s'engager en faveur d'une évaluation factuelle de la durabilité de l'huile de palme par rapport aux alternatives.

**À télécharger:** [Déclaration d'intention](#), [Engagement des membres](#) ainsi que [Vision et mission](#), [Photo du Réseau suisse pour l'huile de palme](#) et [Étude de l'OFEV "Huile de palme 2022"](#)

**Contact:** Moritz Teriete, coordinateur du Réseau suisse pour l'huile de palme  
+41 76 790 58 92  
[info@palmoelnetzwerk.ch](mailto:info@palmoelnetzwerk.ch), [www.palmoelnetzwerk.ch/fr](http://www.palmoelnetzwerk.ch/fr)